

DECRET N° 2003-326 DU 27 AOUT 2003

Portant nomination à la Faculté de Droit
et de Sciences Politiques (FADESP).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2001-362 du 18 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et conformément aux résultats des élections décanales à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FADESP) ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 août 2003 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FADESP), conformément aux résultats des élections décanales, les personnes dont les noms suivent :

Doyen de la Faculté : Madame Sikiratou AGUEMON née LAWANI.

.../...

Vice-Doyen de la Faculté : Monsieur Hospice AHOUANDJINOUDJOSSINOUD.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 août 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



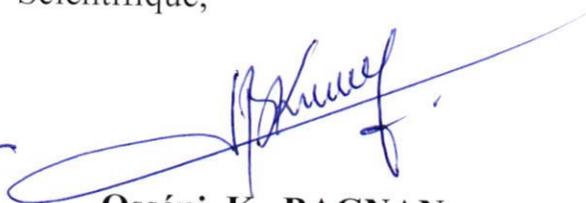
Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique,



Grégoire LAOUROU.-



Osséni K. BAGNAN.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MESRS 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-FASJEP
3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 2 JO 1